



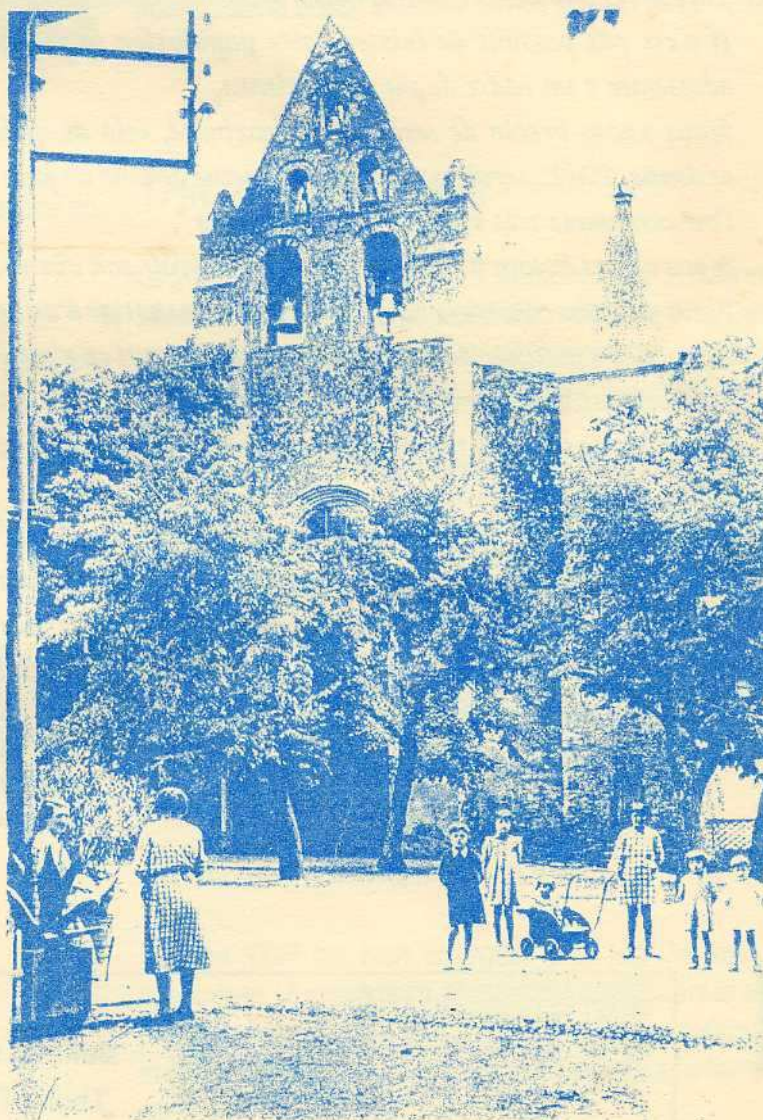
Informa THIL

Rès coumo Thil

JUIN 1997

Au Sommaire

- Le billet du maire P2
- Les impôts locaux et l'opinion de l'opposition P3
- Les nouvelles de la paroisse P4
- Bientôt un bureau de tabac à Thil P6
- Thil environnement ou la préservation du patrimoine P7



THIL

L'Eglise

Edit. Junvert

■ Entre SAINT-MARTIN et SAINT-LAURENT notre église due à la foi des Comtes de l'Isle, a longtemps hésité. Mais qu'importe le "SAINT" ! Aujourd'hui il s'agit de lui rendre ses beautés du XIII^{ème} siècle.

Le billet du maire

Déjà le mois de Juin, les vacances approchent, c'est l'annonce prometteur de belles journées ensoleillées. Tout le monde s'affaire, aux jardins, aux champs peut-être prépare t-on le matériel de camping, la caravane, d'autres pensent à des week-ends inoubliables à la montagne, à la mer ou à la campagne. Tout cela pour dire que c'est la période propice où l'esprit à tendance à s'évader, où l'on évacue le trop plein de stress accumulé tout à long d'une année de travail.

Notre rôle, à nous, en cette saison, c'est de préparer, de prévoir, de développer aussi harmonieusement que possible l'avenir à partir du nouveau budget que nous venons de bâtir avec des dotations gouvernementales qui sont ce qu'elles sont et d'une fiscalité mesurée et prudente.

Face à l'expansion démographique de notre commune, nous devons avoir une gestion cohérente.

Il n'est pas possible de laisser notre population augmenter sans se préoccuper de l'environnement nécessaire à un cadre de vie satisfaisant.

Nous avons besoin de services de proximité, cela aussi fait partie de l'environnement, commerces, artisans, P.M.E, services publics, sous peine de voir un jour notre village ressembler à ces banlieues que l'on surnomme très vite des " cités dortoirs ".

Nous avons besoin de notre école et de prévoir son avenir.

Nous voulons conserver notre Poste, dernier vestige d'un service public de plus en plus inexistant. Qui peut mieux justifier de l'utilité de ces services, si ce n'est un commerce et un artisanat florissant qui permettront de prouver leur utilité ?

Nous avons voté les taxes, nous avons fait un choix qui confirme la ligne tracée l'année dernière. Je pense que c'est le cas.

La vie active de notre village doit se développer et cela ne pourra se faire que grâce à une taxe professionnelle raisonnable et attirante pour les professionnels qui désireraient s'installer chez nous. La vie de notre commune, c'est nous, ce sont nos commerçants et artisans, ce sont nos associations, c'est un ensemble au sein duquel nous sommes tous concernés.

Je vous souhaite de bonnes vacances à tous.

André HOEFLICH



Ainsi soit Thil

Côté Foot

La vie associative

SENIORS I



Debouts : HOEFLICH André (Président); CAU Julien; KHEMIRI Medhi; BRESSOLLES Arnaud; MANENC Olivier; VIGNERES Thierry; BARUTEL Joël; FLAMANT Thierry; GOURMANDIN Alain (entraîneur)

Accroupis : PUJOL Nicolas; FLAMANT Olivier; GENER Sébastien; MALRIEU Guillaume; LARROCHE Laurent; CAMPARMO Jean-Marc; LISLE Dominique; VINCENT Serge.

Absents sur la photo : DUBOIS Olivier; BULTE Yann; PEREZ Frédéric.

TENNIS CLUB

Assemblée Générale :

La saison 96/97 s'est achevée par l'assemblée général du 4 Avril 97.

En voici les points essentiels :

- Les comptes financiers ont été équilibrés,
- Il a été projeté un cours de mini-tennis pour les enfants de moins de 7 ans à la rentrée prochaine. Une enquête sera faite début septembre,

- Les tarifs d'adhésion sont inchangés,
- Le bureau a été renouvelé, en voici sa composition :

Président C.FLEURY

Secrétaire O.CROSSE

Trésorière M.MAMPRIN

Représentant de la mairie G.DARDENNE

Membres actifs du conseil J.J.CABOT, JP.DELZESCAUX

Le nouveau bureau remercie les membres sortant : S.TOUVET, D.MIUGUET, Y.AMANGER, pour leur travail mis à profit plus particulièrement à la pérénnité de l'école de Tennis pour les plus jeunes.

Renseignements pratiques :

La saison dure du 1er Avril au 31 Mars

Les tarifs sont :

50 F enfants -16 ans

200 F Individuel

350 F Famille

100 F Etudiant

300 F Couple

(1/2 tarif pour les adhésions faites après le 1er Octobre)

Manifestation :

Une rencontre amicale avec le club de LARRA aura lieu le week-end du 30/31 Août 97. Il ne manque plus que les participants, alors : contactez-nous.

Détente et convivialité seront les consignes de la rencontre.

THIL environnement

Le 20 Mai l'association "THIL Environnement" a tenu son assemblée Générale annuelle à la mairie de Thil. Cette association, ouverte à tous, s'est donné pour objectif la préservation du patrimoine naturel et historique de la commune.

Il a été fait un bilan des activités de l'association et un constat des résultats obtenus depuis 3 ans, résultats qui sont loin d'être négligeables. Après une discussion très ouverte sur les perspectives d'avenir, le bureau pour l'année 1997 a été constitué :

Président : M.COMBY, Vice-Président : M.COLCOMB, Secrétaires : Mme FLEURY et M.LEZAT Henri, Trésoriers : Mmes DARDENNE et PANNEBIAU.

Avec la Pétanque Thiloise

L'année 1997 est bien engagée, à ce jour 34 joueurs licenciés et 15 membres sympathisants participent et supportent les activités du club qui est ouvert à tous puisque 9 enfants, 9 féminines et 16 séniors et vétérans le composent.

Le 1er concours officiel du 12 Avril a permis de recevoir 83 triplètes sur le boulodrome : un beau succès pour le renom de la commune !

Des concours amicaux des 8 et 19 Mai ainsi que ceux des vendredis soir facilitent les rencontres et les nouvelles amitiés.

Il était ... il y a longtemps l'église de Thil

L'Eglise de Thil constitue très certainement le monument le plus ancien de la commune, bien qu'il soit difficile de dater avec précision l'époque de sa construction.

La première trace que l'on relève d'une église à Thil remonte en l'an 1246. Le 1er Mai de cette année là, le seigneur Raymond Jourdain, comte de l'Isle et seigneur de Thil, octroyait aux "Castrum de TILLIO et de BREZ" une charte de coutumes qui restera en vigueur pendant près de six siècles. Dix ans plus tard, cette charte fut confirmée en présence de "Guillaume de Auxio, chapelain de Thil". La charte stipule que "Jourdain de l'Isle a reçu le serment de fidélité des consuls et des habitants de ce lieu, se trouvant en l'église Saint-Martin du dit château de Thil". Il est peu probable que cet antique édifice consacré à Saint-Martin soit celui que nous connaissons, consacré, lui, à saint-Laurent. (Bien qu'en 1741 on parle encore de Saint Martin de Thil).

Sur la construction de l'église actuelle, il n'existe aucune source écrite connue. Toutefois, en fonction du style architectural et par analogie avec d'autres églises voisines, on peut la faire remonter aux XIV ou XV ème siècles. Il est évident que, dans le cours du temps, de nombreuses réparations furent effectuées, mais sans altérer l'aspect général du bâtiment.

Durant les guerres de religion qui désolèrent la contrée dans la seconde moitié du XIV ème siècle, la plupart des églises eurent à souffrir de la fureur des religionnaires, comme on nommait alors les Réformés. A Thil, le bâtiment fut épargné, mais il n'y avait plus ni vitres ni meubles, pas une seule armoire ni un seul banc. Le vent entraînait par les ouvertures béantes, et les chapelles étaient en très mauvais état. Suite à l'effondrement d'un contrefort (dont la base seule existe encore rue de l'église) il est probable que la voûte en briques surplombant l'autel s'effondra. Elle fut plus tard reconstruite, mais en trompe l'oeil, plâtre et lattis de bois.

Avec le "bon roi Henri" la paix revint peu à peu, mais les ressources de la communauté étaient faibles et les travaux se réalisaient très lentement par manque de moyens.

En 1703, le pignon du clocher s'écroula, écrasant les deux chapelles terminales. On le rebâtit à l'identique, avec les mêmes matériaux mais la nef fut raccourcie. Le XVIII ème siècle paraît marquer un accroissement de la prospérité. De cette époque datent le magnifique rétable, la grille

d'autel en fer forgé, et la superbe chaire offerte en 1743 par Claudine Le Mazuyer, marquise de Montaigut, dont la famille possédait la seigneurie de Thil. Le majestueux pélican aux ailes déployées qui la surmonte rappelle les armes des Le Mazuyer "D'azur au pélican d'or".

La révolution fit subir de rudes épreuves à nos églises; dépouillées de tous leurs trésors, il ne leur fut laissé qu'une cloche, les autres ayant pris le chemin de la fonderie. Transformées en temples de la Raison (1794), puis fermées pendant des années, ce n'est qu'après le concordat de 1801 qu'elles furent rendues au culte. De nombreux dons vinrent alors réparer les outrages des années terribles. L'actuelle porte d'entrée fut réalisée en 1828 sur un devis dressé par Dunay, menuisier du lieu. Construite en chêne, avec tous ses accessoires de serrurerie et d'encadrement, elle coûta 180 francs. Furent aussi réalisés des travaux pour vitrer les croisées (1820) construire des bancs (1817). En 1848, le pignon fut fendu par la foudre, puis réparé.

Nous touchons à l'époque moderne, où, à côté de l'aspect cultuel qui relève de la conscience de chacun, apparaît de plus en plus l'intérêt social et historique de tels monuments. C'est à ce titre qu'il faut souhaiter que la rénovation de cet édifice aujourd'hui enlaidi par un ciment triste et un affligeant badigeon puisse être menée à bien. C'est une lourde tâche qui prendra de nombreuses années, que nous souhaitons voir s'accomplir pour que soit préservée l'âme de notre village.

Michel COMBY

